

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 12 mars 2025

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	13

L'an deux mille vingt-cinq le mercredi 12 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN, régulièrement convoqué le 07 mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc

Chavassieux Maire

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le vendredi 07 mars 2025.

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Alain, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, M Grange Christophe, M Langlet Pascal, M Aymard Nicolas

Membres excusés :

Mme Bertelle Emilie

Pouvoirs :

Mme Martini Laurence donne pouvoir à Mme Raboisson Croppi Laurence

Secrétaire de séance : M Didier Guyot

D2025_005 – Affectation du résultat

Après avoir entendu, ce jour, la balance et les résultats de l'exécution du budget visé par le comptable au 31 décembre 2024

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

Constatant que les documents ci-dessus présentent un excédent de fonctionnement de clôture de : 204 121.39€

Vu la proposition de la commission finance

Monsieur le Maire propose d'affecter comme suit les résultats :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	179 083.95 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	25 037.44 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	204 121.39 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-181 252.25 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	1 083 249.01 €
Besoin de financement F	=D+E 0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H 204 121.39 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	204 121.39 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve l'affectation des résultats 2024

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Vote
Unanimité

Le Maire
Luc Chavassieux

